

Séance extraordinaire du 16 février 2016



**2016-02
46**

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 16 février 2016 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Siège #1 - Mme. Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin
Siège #6 - Mme. Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Rosaire Coulombe.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification que tous les conseillers sont présents, Monsieur le maire déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

**2016-02
47**

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée unanimement

**2016-02
48**

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01** - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- **02** - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **04** - SUJETS À DISCUTER

• **04.01 - RÉCLAMATION MTQ PROGRAMME AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

• **05 - VARIA**

• **06 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

• **07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-haut détaillée.

Adoptée unanimement

04 - SUJETS À DISCUTER

2016-02
49

04.01 - Réclamation au MTQ (programme d'amélioration du réseau routier)

Attendu que le ministère des Transports du Québec (MTQ) confirmait à la municipalité La Guadeloupe, le 23 juin 2015, une subvention de 10,000\$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal;

Attendu que la municipalité doit déposer une réclamation au MTQ afin de toucher la subvention;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité:

- que le conseil approuve les dépenses de 30,000 \$ pour les travaux exécutés sur la 25e, la 26e Avenues et la 4e Rue Est pour un montant subventionné de 10,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée unanimement

05 - VARIA

Aucun sujet.

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2016-02
50

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu unanimement que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h20

Rosaire Coulombe, maire

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.